

Condamnation attentat échoué Thalys



Credits efes

Le 21 août 2015 un attentat sur le Thalys a échoué grâce à l'intervention de quelques militaires américains qui étaient en vacances. Suite à cet évènement un enquête a été ouverte au sein de la PJF Bruxelles.

L'équipe d'enquête franco-belge qui a été créée, a pu identifier plusieurs personnes qui étaient impliquées lors de la préparation de l'attentat ou qui ont apporté de l'aide logistique.

Quatre suspects ont maintenant été condamnés par la Cour d'assises de Paris à de lourdes peines de prison allant de 8 ans à la perpétuité.

La Cour d'Assises s'est notamment appuyée sur les témoignages des enquêteurs de la division de recherche (DR 3) pour rendre son verdict.